



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 30/03/2023
Sous la Présidence de M. BURRUS
Nombre de membres : 14
Etaient présents : 14 membres – 1 procuration - 11 votants

Développement économique

266/2023 Attribution de deux prêts d'honneur (convention IAC)

Mme HESTIN Noëllie expose :

Conformément aux délibérations n° 94/2021 et n° 112/2021, la Communauté de communes du Val d'Argent s'est engagée à doubler le montant d'intervention d'Initiative Alsace Centrale pour les créateurs/repreneurs d'activités de la vallée.

Lors des comités d'agrément d'IAC du 1^{er} décembre 2022 et du 12 janvier 2023, deux prêts d'honneur ont été accordés par l'association, à savoir :

- Un de 3.500 euros à Monsieur MARAFIOTI Vincent pour la création d'une entreprise de services d'exploitation forestière à Sainte-Marie-aux-Mines.
- Un de 7.500 euros à Monsieur PUCIJASEVIC Kévin pour la reprise du restaurant la Taverne du Mineur à Sainte-Marie-aux-Mines.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le déblocage de la somme de 3.500 € pour venir en soutien du projet de création de M. MARAFIOTI Vincent.

APPROUVE le déblocage de la somme de 7.500 € pour venir en soutien du projet de reprise de M. PUCIJASEVIC Kévin.

AUTORISE le Président à signer les demandes de versement correspondantes.

Délibération adoptée à l'unanimité (11 voix pour)

La secrétaire de séance,

Régine ORSATI



Le Président,

Jean-Marc BURRUS